



Sur les réseaux sociaux, nous communiquons et interagissons avec le monde, nous partageons des contenus et réagissons à d'autres... Mais qui voit ou peut voir ce que nous publions, nos posts, partages ou commentaires ?

1. Différence entre message et publication

Il est important de faire la différence entre **un message sur une application de messagerie** comme WhatsApp ou Signal (voir fiche 8.6.) et **une publication sur un réseau social** comme Facebook, Instagram... même si dans les 2 cas, il est possible de partager du texte, des images, des vidéos et autres types de médias.



Un message sur une application de messagerie est **une communication privée** entre vous et une ou plusieurs personnes spécifiques. Les messages ne sont généralement visibles que par les personnes directement impliquées dans la conversation.

Une publication sur un réseau social est **un contenu partagé publiquement** avec vos amis, abonnés ou même le grand public, selon les paramètres de confidentialité.



Certaines applications de réseaux sociaux comme Instagram, TikTok ou X (ex-Twitter), en plus de la possibilité de publier du contenu, ont un service de messagerie où il est possible d'échanger en message privé – **en MP** – avec des personnes spécifiques. Mais cela ne se fait pas au même endroit.



3. Les commentaires

Quand vous **commentez** ou **likez** une publication, la visibilité de votre réaction dépendra des réglages de confidentialité de la publication. Si vous commentez une publication publique, votre commentaire sera également public et relié à votre profil.

Vos commentaires peuvent avoir un impact significatif sur votre identité numérique, qui se construit aussi à travers vos interactions en ligne et peut influencer la façon dont les autres vous perçoivent (voir fiche 12.3.).



Des commentaires positifs et constructifs peuvent témoigner de vos compétences et de vos capacités à participer à des discussions de manière productive.



En revanche, des commentaires offensants, haineux ou irrespectueux peuvent ternir votre image. Il est donc important de faire preuve de prudence et de réflexion avant de laisser des commentaires en ligne.

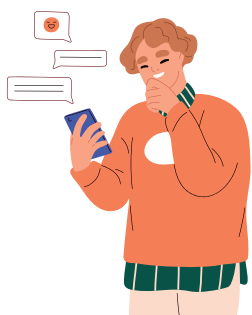
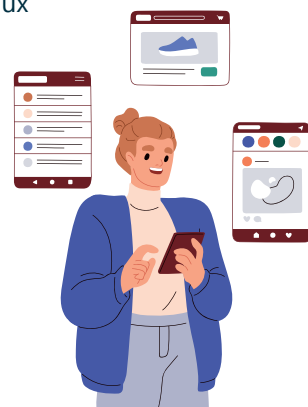


2. Réglages de confidentialité

Les réglages de confidentialité sont **des paramètres** que vous pouvez configurer sur les réseaux sociaux pour **contrôler qui peut voir votre contenu**, interagir avec vous et accéder à certaines informations. Ces paramètres permettent de personnaliser votre expérience sur la plateforme en fonction de vos préférences en matière de vie privée et de sécurité.



Chaque réseau social a ses propres options de confidentialité. Il est donc important de prendre le temps d'explorer les paramètres et de les ajuster en fonction de ce qui vous convient le mieux. Pour cela, rendez-vous dans les paramètres du réseau social, puis « confidentialité ».



Voici quelques options de réglages de confidentialité :



Visibilité des publications : Permet de définir **qui peut voir vos publications**. Sur Facebook par exemple, du plus large ou au plus restreint, vous pouvez choisir à chaque publication entre « **Public** », « **Amis/Abonnés** », « **Liste restreinte** »...



Profil public ou privé : Sur certains réseaux sociaux comme **Instagram**, **TikTok** ou **X (ex-Twitter)** vous avez le choix entre un compte **public** (visible par tout le monde) ou **privé** (visible uniquement par vos amis ou abonnés). Cette décision influence la visibilité de toutes vos publications et informations de profil.



Demandes d'amitié/abonnement : Régler qui peut vous envoyer des demandes d'amitié ou d'abonnement, en fonction de votre volonté d'élargir ou non votre réseau de contacts.



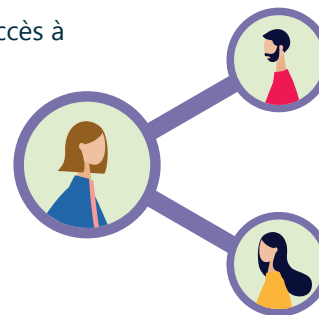
Informations personnelles : Les informations telles que votre adresse e-mail, numéro de téléphone, lieu de travail, etc., **peuvent être restreintes à certaines personnes ou complètement cachées** selon vos préférences, sur **LinkedIn** ou **Facebook** par exemple.



Bloquer ou restreindre des utilisateur-rices : pour empêcher leur accès à votre contenu et leurs interactions avec vous.



Choisissez le bon paramètre de confidentialité en fonction du contenu partagé et de vos objectifs. Partagez des données personnelles avec vos proches, faites la promotion de votre activité publique, votre savoir-faire, vos projets avec un large public.



4. Compte public ou compte privé ?

Sur des réseaux sociaux comme **Instagram** et **TikTok**, votre compte peut être :

- **PUBLIC** : Visible pour **tout le monde**. Idéal pour promouvoir une activité publique, entreprise ou produit, touchant un large public et personnes potentiellement intéressées.
- **PRIVÉ** : Seules **les personnes autorisées**, vos abonnés, ont accès à vos publications. Idéal pour garder vos publications confidentielles.

Le choix dépend de vos objectifs et contenus. Pour faire le changement, rendez-vous dans les paramètres de l'application.

